

COMPTE RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 13 novembre 2014 18h

Mairie de Vénérieu

Présents :

Bernard CARRIER, mairie St Hilaire de Brens
Isabelle JANAUDY, mairie de St Hilaire de Brens
F. HOSTETLER, mairie de St Hilaire
Philippe ROJON, mairie de Vénérieu
A. MOUCHET, mairie de Vénérieu
G. JORDAN, mairie de Vénérieu
Christine GRAVILOVIC, mairie de Moras
Julien BAUP, Ecole de Vénérieu
Magalie BOURGUIGNON, Ecole de Vénérieu
Céline GRILLON, Ecole de Vénérieu
Elodie HENN, Ecole de Vénérieu
Myriam BRENAC, Ecole de St Hilaire
Monique BOUVET, Ecole de St Hilaire
Adeline BRUNET, Ecole de St Hilaire

Sophie BOYER, Ecole de St Hilaire
Stéphanie ALQUATI, parent délégué
Marjolaine TERTIAN, parent délégué
Cécile CARLE, parent délégué
Emilie ARPINO, parent délégué
Marine VALTIER, parent délégué
Eric PALLANDRE, parent délégué
Isabelle DESCHAMPS, ATSEM
Catherine ARBIN, ATSEM
Kelly ULMANN, Garderie, cantine, faisant fonction d'atsem

Ordre du jour

- 1.
 2. Ecoles
 - a. Décision concernant la tenue d'un conseil d'école commun aux deux écoles du RPI
 - b. Rappel des effectifs
 - c. Règlement intérieur
 - d. Bilan de la coopérative scolaire
 - e. Projets
 - f. Remerciements
 3. Mairies
 - a. VENERIEU
- i. Projet pédagogique piscine
 - ii. Sécurisation de l'accès à l'école
 - iii. Nouvelle école
 - b. ST HILAIRE :
 - i. Horaires écoles mercredi matin identique à Moras
 - ii. Absence ATSEM
 - iii. Photocopieur
 - iv. Ordinateurs
 - v. Equipement nouvelle classe

1. ECOLES

a. Décision concernant la tenue d'un conseil d'école commun aux deux écoles du RPI

Jusqu'à aujourd'hui, il y a avait un conseil d'école pour le RPI, donc un conseil pour les 2 écoles.

Avec la nouvelle organisation (représentants de parents d'élèves élus par école), il devrait également exister un conseil d'école par commune. La décision doit être prise par le 1^{er} conseil d'école de l'année scolaire 2014/2015.

La majorité des membres du Conseil d'Ecole décide de maintenir un seul Conseil pour le RPI.

Cependant, les élus de Vénérieu demandent qu'au moins une réunion par an ait lieu par commune.

Les dates des prochains conseils de l'année : mardi 03/03/2015 18h à St Hilaire et mardi 09/06/2015 à 18h à Vénérieu.

b. Rappel des effectifs rentrée 2014/2015

ST HILAIRE	VENERIEU
29 Petite Section	13 CE1
24 Moyenne Section	18 CE2
21 Grande Section	21 CM1
15 CP	22 CM2
9 CE1	
TOTAL 98 élèves	TOTAL 74 élèves
Soit 12 élèves de plus qu'en 2013/2014	Soit 7 élèves de moins qu'en 2013/2014

COMPTE RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 13 novembre 2014 18h

Mairie de Vénérieu

Total global de 172 élèves

Soit pour St Hilaire, 2 classes de 24 et 2 classes de 25 ; Soit pour Vénérieu, 2 classes de 26 et une classe de 22

Effectifs prévisionnels pour 2015/2016

PS : 17	GS : 20	CE1 : 17	CM1 : 18	Total : 165 élèves pour 7 classes
MS : 30	CP : 21	CE2 : 20	CM2 : 21	

Pour la rentrée 2016/2017, il y aura beaucoup de nouveaux élèves puisque beaucoup de naissances en 2013.

Sans compter les nouveaux arrivants compte tenu des constructions en cours ou à venir.

C. Règlement intérieur

Le règlement intérieur est validé.

Il est rappelé que les enfants d'élémentaire (du CP au CM2) ne sont plus sous la surveillance ni sous responsabilité des enseignants après la sortie des cours.

d. Bilan des coopératives scolaires

	VENERIEU	ST HILAIRE
SOLDE AU 01/09/14	2093.13 €	3530.50 €
DEPENSES 2013/2014	4840.50 €	3597.06 €
RECETTES 2013/2014	5330.90 €	3531 €
EXCEDENT 2013/2014	490.40 €	65.06 €

Les coopératives scolaires servent à financer en partie le matériel, les sorties et les équipements éducatifs (équipement nouvelle classe, matériel pour Noël, carnaval, fête des pères, fête des mères, kermesse...)

Elles sont propres à chaque école (et indépendantes du Sou des écoles) et sont alimentées par le versement des parents en début d'année, les mairies, les dons des associations, le marché de Noël, les photos de classe, le sou des écoles, la vente du journal de l'école...

e. Projets

Les écoles participeront le 13 décembre au marché de Noël qui aura lieu le 13 et 14 décembre à Vénérieu.

Chacune des écoles aura son propre stand et mettra en vente la production des enfants.

Les enseignants en appellent aux parents volontaires pour venir aider à la tenue des stands.

En fin d'année scolaire, aura lieu la Kermesse (date à déterminer) à St Hilaire. L'organisation sera identique à l'année dernière, à savoir que chaque classe fera un spectacle dans la salle des fêtes. Les jeux se tiendront sur la place.

Concernant les projets de classe, un budget de 50 € par enfant est alloué par le sou des écoles.

Pistes de projets : poursuite de sorties et animations par LOPARVI (gratuit) et intervention du Planning familial dans la classe de Myriam en avril. Il n'y aura pas de sortie ski cette année.

f. Remerciements

L'école de Vénérieu remercie :

Yves NICOLAS et Yanis, agents techniques communaux, pour leur réactivité ;

L'association des amis de Vénérieu, pour leur don de 1000 € ;

La Mairie de Vénérieu pour les 2 ordinateurs neufs, permettant de poursuivre ainsi le renouvellement du parc informatique.

L'école de St Hilaire remercie la mairie pour la nouvelle salle de classe et la salle de motricité qui offre aux élèves et aux enseignants un très bon confort.

1. MAIRIES

a. VENERIEU

i. Sorties Piscine

A la demande récurrente des parents d'élèves concernant la possibilité pour les enfants de bénéficier d'une activité natation prévue au programme pour le cycle 2, les élus de Vénérieu ont donc contacté la CAPI et négocié pour obtenir un créneau

COMPTE RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 13 novembre 2014 18h

Mairie de Vénérieu

pour nos enfants. La CAPI a répondu favorablement à cette demande, octroyant un créneau pour 2 classes (CP/CE1 et CE1/CE2). Ce créneau est réservé à partir du vendredi 09/01/2015 pour 10 séances hebdomadaires (fin le 27 mars).

Le cours de natation commence à 10h pour une séance de 40 min. Cela implique un départ aux alentours de 8h45 et un ramassage tant à St Hilaire qu'à Vénérieu par le bus. La matinée sera entièrement consacrée à la sortie piscine (montée dans le bus, installation, trajet, descente du bus, vestiaires – piscine – vestiaires, montée dans le bus, installation, trajet, descente du bus).

Le coût par séance est le suivant : 100 € pour le bus et 100 € pour la piscine, soit un cout total global de 2000 €.

Le sou des écoles devrait participer à hauteur de 5 à10 euros par enfant.

Les élus attendent l'avis du conseil d'école pour valider la mise en place du projet -> avis favorable.

Les enseignants lancent un appel aux parents volontaires pur accompagner ces sorties. Aucun agrément ne sera nécessaire, il s'agit juste d'accompagner et encadrer hors de l'eau.

ii. **Sécurisation d'accès à l'école**

Par rapport aux travaux de voirie qui se font actuellement à la Chanas, les parents d'élèves demandent s'il est prévu de sécuriser les portions qui seront refaites par les marquages au sol, « passages piétons », etc...

Les élus ont d'ores et déjà fait cette demande à la Communauté de Communes (CCBD) qui a repris la compétence voirie depuis le 01/01/14.

iii. **Projet de construction de la nouvelle école**

Les élus de Vénérieu tiennent à préciser que les informations données lors des Conseils d'école sont d'ordre général et que pour des informations plus détaillées, d'autres réunions existent.

Lors du 3^{ème} conseil d'école 2013/2014, la réflexion portait sur l'agrandissement de la cantine actuelle par le haut avec préau et ascenseur (problèmes de voirie et de stationnement à résoudre) ou bien de réhabilitation de l'école actuelle (coût trop élevé) ou bien auprès de la salle des fêtes. Les travaux devaient débiter en septembre 2015 (pour une livraison estimée début 2016).

Le projet final est donc l'agrandissement de la cantine actuelle avec 3 classes au-dessus de la cantine et une à côté. Au lieu d'un ascenseur il est prévu l'aménagement d'une rampe, plus facile à mettre en place et d'un coût moindre tant en création qu'en maintenance.

Ce projet inclut un réaménagement de la mairie, avec une salle du bâtiment communal qui resterait pour l'école.

Le travail sur ce projet sera mené avec les enseignants et les délégués de parents d'élèves.

Il existe un gros travail sur les aménagements des abords, notamment de faire un parking le long du mur de la maison qui est en contre bas de la cantine.

Bien que l'école actuelle ne devrait pas être impactée par ces aménagements, il y aura toutefois des perturbations sur le fonctionnement de la cantine, garderie et des NAP.

b. **ST HILAIRE**

i. **Les horaires des écoles de St Hilaire et de Moras sont identiques le mercredi matin. Y a-t-il une solution pour éviter le retard d'un côté ou de l'autre ?**

Les élus de St Hilaire informent que les horaires ont été imposés par les cars Berthelet. Soit nous acceptons ces horaires, soit il n'y avait pas de bus. Il est difficile de changer les choses du côté de St Hilaire.

Le conseil d'école de Moras étant déjà passé, il sera aussi difficile de bouger les choses dans l'immédiat.

Il est demandé à l'élue présente de solliciter le Maire de Moras afin de décaler de 10 min. En attendant, la garderie de Moras pourra dépanner puisqu'elle est gratuite, sous réserve qu'elle soit ouverte jusqu'à la fin de l'année.

ii. **Problème de remplacement des ATSEM lorsqu'elles sont absentes**

La question sera abordée lors du Conseil Municipal du 14/11.

Une liste de personnes susceptibles d'effectuer ce remplacement, aussi bien pour les ATSEM que pour les NAP, sera mise en place.

Cela dit, il s'agit du temps d'ATSEM + du temps de ménage. La CCBD mène donc une réflexion sur une liste de personnes qui puissent être disponibles sur le secteur.

COMPTE RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 13 novembre 2014 18h

Mairie de Vénérieu

iii. **Y a-t-il une date d'arrivée du nouveau photocopieur ?**

Cet investissement n'est pas prévu au budget 2014. Il sera donc effectué début 2015.

iv. **Ordinateurs à finir d'installer dans la classe de CP/CE1**

Les enseignants font un appel aux dons pour équiper les salles de classe d'ordinateurs, souris et imprimantes, mais aussi de casques audio.

v. **Budget pour l'équipement de la nouvelle classe**

La construction de cette nouvelle classe a eu un coût énorme pour la commune. Il faudra donc également attendre un nouveau budget pour équiper cette classe. Pour le moment le mobilier est prêté, il faudra donc quoi qu'il en soit le rendre et investir.

Un dossier de demande de subvention a été déposé. La réponse sera donnée dans un an.

Il faudra également prévoir le remplacement d'une machine à laver les sols.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.